

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. Pepin: Non pas un effet contraire, mais un effet insuffisant.

M. Malone: Il est difficile de comprendre que l'on puisse imposer un plafond de 31 millions de tonnes alors que le monde a de plus en plus besoin de nourriture. Les quatre cinquièmes de la population mondiale souffrent de malnutrition. Ce n'est donc pas le moment de plafonner les encouragements à la production de grains. De plus, monsieur le Président, nous devons considérer la question de la liberté de choix. Cela permettrait à l'utilisateur du réseau ferré de prendre l'argent et les chemins de fer n'auraient pas d'autres moyens, pour l'obtenir, que d'améliorer leurs services. Si l'éleveur ou l'agriculteur avait ce choix, il n'utiliserait les chemins de fer que s'ils proposaient un bon service. Sinon, il transporterait ses produits par camion aux parcs d'embouche ou aux minoteries, ou il utiliserait d'autres moyens de transport. Autrement, nous aurons un régime néo-démocrate de revenu garanti. A première vue, cela peut paraître alléchant, mais il s'agit d'un revenu garanti pour le CN et le CP, un revenu annuel garanti aux sociétés ferroviaires, quels que soient les modes de transport concurrents.

● (1710)

Maintenant que j'ai l'attention du ministre, je voudrais revenir sur la question de la marge sécuritaire de 10 p. 100. Pour commencer, lui et moi ne serons pas d'accord sur ce chiffre de 10 p. 100. Je prétends que nous devrions nous en tenir à quelque chose plus près de 8 p. 100. Toutefois, l'autre partie très importante, pour laisser la question du chiffre de côté pour l'instant, c'est que, quel que soit le pourcentage, les sociétés ferroviaires sauraient à l'avance qu'elles peuvent augmenter leurs efforts de développement de 10 p. 100 et ajouter au coût de leur transport 10 p. 100 chaque année, sachant très bien que les agriculteurs paieront cette augmentation. Les sociétés ferroviaires échapperaient à la discipline de marché.

Je voudrais faire au ministre une suggestion personnelle et vérifier avec mon caucus un peu plus tard. Au lieu de proposer que les agriculteurs versent 8 ou 10 p. 100 avant que le gouvernement ne paie la totalité, on devrait proposer 16 p. 100, le gouvernement payant tout ce qui dépasse ce chiffre, mais, par contre, sur les premiers 16 p. 100 le gouvernement ou les producteurs et les chemins de fer partageraient les coûts moitié-moitié. Si nous laissons simplement les agriculteurs payer en totalité les premiers 10 p. 100, il est clair que les sociétés ferroviaires augmenteront automatiquement leurs coûts de 10 p. 100 chaque année sachant que ce sera payé par les agriculteurs.

Je dis simplement que si l'on met en place ce type de système, il sera utilisé. A mon avis, le ministre devrait prendre en considération une formule en vertu de laquelle le pourcentage serait plus élevé, mais assorti d'un partage des frais entre les agriculteurs et les chemins de fer du pays. On préserverait de la sorte une certaine discipline de marché. Les chemins de fer devront ensuite se montrer efficaces s'il y a des frais supplémentaires.

L'autre raison pour laquelle il faut étudier à fond la question de la liberté de choix, c'est qu'il n'y a pas d'autre moyen d'assurer l'essor de l'industrie secondaire dans les Prairies. Le

ministre lui-même a fort bien expliqué ce principe le 12 mai 1983. Sa volte-face, par contre, écarte toute possibilité de favoriser l'expansion des industries des Prairies, puisque la subvention sera intégralement versée aux chemins de fer.

La seule façon de tirer profit du tarif du Nid-de-Corbeau est d'exporter tous les produits. Si nous exportons toutes nos matières premières, finie la fabrication. Nous, des Prairies, savons que cette solution est inacceptable.

En 1976, 500 emplois ont disparu à Prince-Albert en Saskatchewan lorsque l'usine Burns' Meat Packing a fermé ses portes. En 1978, 120 autres emplois ont été perdus par suite de la fermeture de la Canadien Dressed Meats de Medicine Hat. En 1979, 700 emplois ont cette fois été supprimés en raison de la fermeture de Burns' à Edmonton. En 1979, 550 emplois perdus à la suite de la fermeture de Swift's de Winnipeg. En 1974, Burns' fermait son établissement de Regina et 200 autres emplois disparaissaient.

En conclusion, je voulais simplement dire que nous, des Prairies, ne souhaitons nullement retourner aux années 1930, à l'époque où nous exportions nos matières premières de même que nos fils et nos filles. Ces dernières années, un grand phénomène a marqué les Prairies: ceux qui en étaient partis y sont revenus de plus en plus nombreux. J'en ai moi-même été témoin. J'ai vu des plaques d'immatriculation de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de la Californie, du Colorado et de l'Oklahoma. Des gens qui avaient vécu dans les Prairies, il y a trois ou quatre décennies, lorsque nous exportions nos matières premières, nos fils et filles, revenaient chez eux. Toutefois, nous avons besoin de ces industries secondaires. L'Ouest se développe et prend de l'expansion, de même que le centre du Canada. Nous devons établir une politique...

M. le vice-président: A l'ordre.

M. Malone: ... qui nous laissera la liberté qu'on a eue par le passé de choisir le moyen de transport. Ce sera excellent pour l'ensemble du Canada...

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est épuisé.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 45, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall)—Le Canadien National—L'achat du groupe CAST—L'approbation du gouvernement. *b)* La possibilité d'une guerre des tarifs des transports dans les routes de navigation de l'Atlantique; le député de Carleton-Charlotte (M. McCain)—Les forêts—On demande d'élargir le mandat du comité. *b)* On demande que la question soit renvoyée au comité dans les meilleurs délais; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)—Le revenu national—La saisie des avoirs d'une troupe de théâtre pour enfants. *b)* Les répercussions sur les autres groupes de théâtre.